



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écoles

Question écrite n° 72626

Texte de la question

M. Marc Goua attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les difficultés rencontrées dans la mise en place de l'opération nationale écoles numériques rurales. En effet, alors que notre pays est en retard pour le développement de l'outil numérique dans nos écoles au regard des évolutions dans nos pays voisins, le Gouvernement s'est résolu à mettre en place un programme en vue de l'accès au numérique dans les écoles rurales. Or les demandes de nombreuses communes n'ont pu être satisfaites, créant ainsi une disparité entre écoles voisines, susceptibles d'orienter défavorablement la courbe des inscriptions dans les écoles non équipées. Il souhaite connaître les mesures qu'il compte prendre afin de permettre à notre pays de combler réellement son retard et de permettre à chaque école d'être également équipée.

Texte de la réponse

Le plan Ecole numérique rurale (ENR) était destiné à combler le retard français dans l'équipement numérique des écoles et en particulier les écoles rurales, par un financement conjoint État-collectivité. Les communes concernées par le plan ont été celles de moins de 2 000 habitants ayant au moins une école (les communes de plus grande taille ayant davantage d'écoles et, généralement, plus de ressources). À travers la participation de l'État à hauteur de 10 000 € par école retenue, c'est une véritable politique d'équipement (tableau numérique interactif, ordinateurs portables...) qui a été mise en place, mais aussi d'achat de ressources numériques pédagogiques et de formation des enseignants à l'usage des nouvelles technologies. Une première enveloppe de 50 millions d'euros en provenance du plan de relance a pu être mobilisée lors du lancement de l'opération le 31 mars 2009. Devant le succès de l'opération dans l'ensemble des départements et compte tenu des retombées très positives pour les territoires ruraux et les collaborations mises en place à cette occasion, le ministre de l'éducation nationale a demandé au ministre chargé du plan de relance une prolongation du plan ENR pour 1 700 écoles supplémentaires. Ce redéploiement exceptionnel a été confirmé le 30 novembre 2009 et l'ensemble des partenaires académiques a pu recevoir les crédits correspondant à sa dotation. Les demandes d'un grand nombre de communes ont pu être satisfaites comme dans le département du Maine-et-Loire où 106 projets ont été subventionnés sur un total de 125 candidatures, soit 85 % de demandes.

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	24 RUE FOCH	49110	MONTREVAULT
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	3 RUE DE L AVENIR	49120	COSSE D ANJOU
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	15 RUE DE LA MAIRIE	49140	SERMAISE
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	2 RUE DE LA MAIRIE	49150	ECHEMIRE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	8 GRANDE RUE	49150	ST MARTIN D ARCE

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	58 RUE DU CANAL DE MONSIEUR	49190	ST AUBIN DE LUIGNE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	13 RUE DU THIBERGE	49220	BRAIN SUR LONGUENEE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	33 RUE DES HAUTS DE MAYENNE	49220	MONTREUIL SUR MAINE
ECOLE SAINT EXUPERY	1 RUE DU FIEF PRIEUR	49230	ST CRESPIN SUR MOINE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	5 RUE DE LA MAIRIE	49250	ST REMY LA VARENNE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	6 RUE DES ECOLES	49260	ANTOIGNE
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	IMPASSE DES POUSSINS	49260	EPIEDS
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	26 RUE DU 19 MARS 1962	49290	BOURGNEUF EN MAUGES
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	CITE DE L AVENEAU	49290	ST LAURENT DE LA PLAINE
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	3 RUE DE LA MAIRIE	49320	GREZILLE
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	LE BOURG	49320	LUIGNE
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	ROUTE DE CHEMIRE	49330	BRISSARTHE
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	RUE CHARLES DE GAULLE	49330	CONTIGNE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	4 RUE MAX RICHARD	49330	MARIGNE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	LE BOURG	49380	NOTRE DAME D ALLENCON
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	9 PLACE DE LA MAIRIE	49380	CHAVAGNES
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	PLACE ARMAND GOYET	49390	LA BREILLE LES PINS
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	5 PLACE ROBERT SEBILLE	49400	ROU MARSON
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	2 ROUTE DE CHAMPIGNY	49400	SOUZAY CHAMPIGNY
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	19 RUE DES ROGELINS	49400	VARRAINS
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	8 RUE DE LA MAIRIE	49420	ARMAILLE

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	3 PLACE DE L EGLISE	49420	LA PREVIERE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	12 RUE DE LA MAIRIE	49430	LEZIGNE
ECOLE ELEMENTAIRE JULES VERNE	31 RUE DU GENET	49440	LA CORNUAILLE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	17 RUE DE BELLEVUE	49440	ANGRIE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	10 RUE DES ECOLES	49460	ECUILLE
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	8 RUE DES ECOLES	49490	GENNETEIL
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	LE BOURG	49490	LASSE
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	LE BOURG	49490	MEON
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	7 RELAIS DU PETIT VERGER	49490	NOYANT
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	19 RUE DU GAL DE GAULLE	49500	LA FERRIERE DE FLEE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	7 RUE DE LA PIHALAIE	49520	NOELLET
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	RUE DU 8 MAI 1945	49540	AUBIGNE SUR LAYON
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	2 RUE DES ECOLES	49600	LA CHAPELLE DU GENET
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	8 RUE LEBOEUF	49650	BRAIN SUR ALLONNES
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	11 RUE PAUL VERLAINE	49750	RABLAY SUR LAYON
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	38 RUE DES CHAMPS	49800	LA DAGUENIERE
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	13 PLACE D ARMES	49560	NUEIL SUR LAYON
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	RUE DES RICHAUDETS	49150	CHEVIRE LE ROUGE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	21 RUE DE LA MAIRIE	49270	LE FUILET
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	6 GRANDE RUE	49320	LES ALLEUDS
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	RUE DE LA BORDERIE	49340	NUAILLE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	24 ROUTE D ANGERS	49460	SOULAIRE ET BOURG

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	6 RUE DU LAVOIR	49500	LOUVAINES
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	2 RUE DES CHAMPS DE FLEURS	49230	MONTFAUCON MONTIGNE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	46 RUE DU CLOS DE L HOPITAL	49260	ST CYR EN BOURG
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	3 RUE DE LA SABLIERE	49350	CHENEHUTTE TREVES CUNAU
ECOLE ELEMENTAIRE PRIVEE	8 RUE DE LA BOUCLE D OR	49110	LA BOISSIERE SUR EVRE
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE/A	25 RUE DE LA CROIX BARON	49110	BOTZ EN MAUGES
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	4 RUE DES GRANDS JARDINS	49123	CHAMPTOCE SUR LOIRE
ECOLE ELEMENTAIRE PRIVEE/A	18 RUE DU STADE	49125	CHEFFES
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	16 RUE DES ECOLES	49140	MARCE
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	11 PLACE DE L EGLISE	49190	ST AUBIN DE LUIGNE
ECOLE CATHOLIQUE LA SOURCE	8 RUE DE LA ROCHE	49230	ST CRESPIN SUR MOINE
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	8 RUE GUILLAUME MACE	49230	MONTFAUCON MONTIGNE
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	2 RUE DE LA BLANDINIERE	49270	LE FUILET
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	8 RUE DE L ECOLE	49310	LA SALLE DE VIHIER
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	RUE DU STADE	49330	CHAMPIGNE
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	5 RUE CHANTELUNE	49330	CHAMPIGNE
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	14 RUE GERMAINE DE TERVES	49340	NUAILLE
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	1 RUE DE LA GRANDE FONTAINE	49340	CHANTELOUP LES BOIS
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	IMPASSE JOSEPH GIRON	49340	VEZINS
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	11 RUE MARTHE FORMON	49360	TOUTLEMONDE
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	1 RUE DES FEES	49410	ST LAURENT DU MOTTAY
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	8 RUE DES ECOLES	49420	CHAZE HENRY

ECOLE ELEMENTAIRE PRIVEE	4 RUE DES ECOLES	49420	CHAZE HENRY
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE/A	1 RUE DE LA LIBERATION	49520	LE BOURG D IRE
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	4 ALLEE DES CHENES	49600	LE FIEF SAUVIN
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	4 RUE DAVID D ANGERS	49690	CORON
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	PLACE BEL AIR	49740	LA ROMAGNE
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	24 RUE DE BEL AIR	49750	CHANZEAUX
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	PLACE DE L ECOLE	49390	MOULIHERNE
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	1 BIS PLACE DE L EGLISE	49360	SOMLOIRE
ECOLE ELEMENTAIRE PRIVEE/A	18 RUE DE LA LIBERTE	49520	GRUGE L HOPITAL
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	27 RUE DU PERE ALLARD	49600	ANDREZE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	1 RUE DE L ECHAPPEE	49123	CHAMPTOCE SUR LOIRE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	8 RUE PRINCIPALE	49700	LOURESSE ROCHEMENIER
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	ALLEE DES JARDINS DE LA VILLE	49123	INGRANDES
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	9 RUE DE LA MAIRIE	49140	JARZE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	RUE DU CLOCHER	49150	CLEFS
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	7 ROUTE DE NEUILLE	49160	BLOU
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	PLACE EMILE DELCAMBRE	49190	DENEE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	27 RUE DU COMMERCE	49230	TILLIERES
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	11 RUE DE LA MAIRIE	49250	FONTAINE GUERIN
ECOLE PUBLIQUE DU BOIS MILON	10 RUE DE SAINT SICOT	49250	ST GEORGES DU BOIS
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	171 RUE DE LA MAIRIE	49260	VAUDELNAY
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	6 ROUTE DE FONTEVRAUD	49260	LE COUDRAY MACOUARD
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	MONTEE ST SAUVEUR	49320	BLAISON GOHIER
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	2 IMPASSE DES MARES	49320	ST SATURNIN SUR LOIRE

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	1 ROUTE DE BUCHENE	49320	ST JEAN DES MAUVRETS
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	RUE DES ECOLES	49330	JUVARDEIL
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	17 RUE DES ECOLES	49330	MIRE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	4 RUE ALBERT LEBRUN	49380	FAYE D ANJOU
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	RUE DES ECOLES	49400	CHACE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	PLACE DE LA MAIRIE	49400	VILLEBERNIER
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	RUE DES MONTUSERIES	49430	LES RAIRES
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	11 BIS RUE DU PRIEUR	49500	ST MARTIN DU BOIS
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	26 RUE DE LA VIOLAIE	49500	CHAZE SUR ARGOS
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	RUE DU HAUT BOURG	49730	VARENNES SUR LOIRE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	RUE DE LA SALETTE	49800	LA BOHALLE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	7 RUE DE LA FONTAINE	49220	GREZ NEUVILLE

Concernant les inscriptions d'élèves en école publique élémentaire au sein d'une commune ou d'un regroupement pédagogique intercommunal, les parents inscrivent leur enfant dans l'école correspondant à leur secteur d'habitation, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le maire. En conclusion, il résulte de la mise en oeuvre du plan ENR, une réduction des disparités d'équipement des écoles des communes rurales mais par l'ampleur de ses financements comme par son organisation, ce plan était exceptionnel et a vocation à le rester. En matière de numérique pédagogique, l'État a en effet un rôle d'impulsion et de coordination, de formation et d'accompagnement. En revanche, l'équipement des écoles est du ressort des communes, comme le précise l'article L. 212-4 du Code de l'éducation. L'État n'a pas vocation à se substituer durablement à celles-ci. En revanche, le développement du numérique à l'école est toujours une priorité du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative. Ainsi, le Plan de développement des usages du numérique à l'Ecole annoncé par le ministre le 25 novembre 2010 doit permettre de donner une nouvelle impulsion aux projets d'équipement des collectivités. Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative a lancé un appel à projets en direction des académies afin que celles-ci, en partenariat avec leurs collectivités territoriales, proposent des plans d'actions académiques pour leurs écoles et leurs établissements. Ce premier appel à projets a été lancé début 2011 pour une mise en place à la rentrée de septembre 2011. Les projets des 13 premières académies sélectionnées prévoient ainsi une accélération des politiques d'équipement menées par les collectivités tandis que l'académie doit accentuer ses efforts en matière de formation des enseignants et d'accompagnement des projets numériques. L'appui du ministère, de son côté, prend la forme de « chèques ressources » permettant l'acquisition de ressources pédagogiques numériques qui pourront ainsi être utilisées avec les nouveaux équipements installés par les collectivités. Le second appel à projets vient d'être lancé, afin de sélectionner de nouvelles académies au printemps 2012.

Données clés

Auteur : [M. Marc Goua](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72626

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 mars 2010, page 2259

Réponse publiée le : 21 février 2012, page 1590